

Manuel d'utilisation et consignes de sécurité pour l'utilisateur

conformes à l'annexe III de l'art. 2 de la directive 2014/29/CE du Parlement européen et du Conseil

Utilisation prévue

Les réservoirs sont exclusivement destinés à être utilisés dans le système de freinage ou dans l'équipement auxiliaire des véhicules à moteur, ainsi que dans leurs remorques. Ils sont conçus pour être remplis avec de l'air comprimé et pour une charge généralement statique :

- 1000 changements de charge au maximum pendant la durée de vie du réservoir.
- Les variations de pression par rapport au niveau statique de la pression d'exploitation ne doivent pas dépasser 20% de la pression maximale.
- La pression d'exploitation peut ponctuellement dépasser de 10% la pression maximale admissible.

Les réservoirs sont conçus pour une utilisation avec des charges découlant des conditions habituelles d'exploitation en Europe centrale (climat tempéré, routes ou circulation lente sur terrains non goudronnés ou aires de chantier).

Attention :

Des changements fréquents de la pression intérieure dépassant 20% de la pression maximale peuvent significativement influencer la durée de vie du réservoir. Dans ce cas, il existe un risque de défaillance dû à la fatigue du matériau. Si une sollicitation mécanique ou chimique accrue du réservoir est attendue, l'utilisateur doit alors évaluer la pertinence de son utilisation. Au vu de la diversité d'utilisations et d'installations possibles du réservoir d'air, la société Fraenthal Automotive n'est pas en mesure d'évaluer la sécurité d'exploitation pour tous les cas d'utilisation. S'il existe des doutes sur la pertinence d'utilisation du réservoir pour une application concrète, l'utilisateur est alors dans l'obligation de vérifier et d'assurer cette pertinence avant la mise en service du réservoir.

Marquage

Pour assurer l'identification de chaque réservoir, celui-ci porte le nom du fabricant et les indications suivantes :

- Type
- N° de série
- Température minimale admissible d'exploitation (°C)
- Température maximale admissible d'exploitation (°C)
- Volume (litre)
- Surpression maximale admissible d'exploitation PS (bar)
- Norme : EN 286-2 avec le numéro et l'année d'émission de la norme
- ES - marquage selon l'annexe III de l'art. 1.1 de la directive européenne 2014/29/CE CE (réservoirs $\leq 200\text{bar} \cdot \text{litre}$) ou CE 1221 (réservoirs $> 200\text{bar} \cdot \text{litre}$)
- Année de fabrication

Montage

Aucun soudage, traitement thermique ou autre intervention ne doit être effectué sur aucune partie du réservoir.

Les réservoirs doivent être fixés sur le véhicule à l'aide de bandes de fixation ou avec des consoles qui se trouvent sur le réservoir.

Lors de la fixation avec les consoles, tous les points de soudage et les orifices ovales doivent être utilisés.

Les réservoirs doivent être installés de façon à ce que la vanne de purge se trouve sur le point le plus bas du réservoir.

Lors du montage des réservoirs avec des consoles soudées qui ne sont pas spécifiées par le client, les règles suivantes doivent être observées :

	L – forme de la console sur l'enveloppe	U – forme de la console sur le fond
Vis	Vis M12–8.8 ISO 4017 ou ISO 4762	Vis M10–10.9 ISO 4017 ou ISO 4762
Écrou	Écrou M12–8.8 ISO 4032 ou ISO 4035	Écrou M10–10.9 ISO 4032 ou ISO 4035
Rondelle	Rondelle ISO 7089 ou ISO 7090 sous la tête de la vis et l'écrou	
Couple de serrage	Réservoirs en acier : 96 ±3 Nm Réservoirs en aluminium : 75 ±3 Nm	
Autres consignes de montage	Pour un diamètre de 396 mm, la distance minimale entre les points de fixation les plus éloignés sur une console doit être de 215 mm ; pour un diamètre de 310 mm, cette distance minimale est de 190 mm. L'épaisseur minimale de la paroi sur laquelle le réservoir sera fixé est de 4,0 mm.	Suspension sur un logement fixe ou flottant pour permettre un ajustage axial du réservoir. L'épaisseur minimale de la paroi sur laquelle le réservoir sera fixé est de 4,0 mm.

Attention :

Il est important de ne pas exposer les réservoirs à des tensions pouvant compromettre leur sécurité d'utilisation, notamment celles transmises depuis l'extérieur comme les déformations de la construction voisine ou celles causées par un obstacle à la dilatation thermique, par exemple lorsque la fixation des consoles U sur le fond du réservoir ne permet pas la dilatation thermique. Les autres modes de fixation des réservoirs, par ex. par soudage des goulots ou par les composants vissés sur ces goulots, sont interdits.

Les bandes de fixation ne doivent pas entrer en contact avec les soudures circonférencielles du réservoir.

Si les accessoires sont fixés directement sur les goulots des réservoirs, le couple maximum admissible est de 110 Nmm. Cette valeur se rapporte à la distance efficace entre le centre de gravité de l'accessoire et la surface de contact des goulots.

De plus, il est également nécessaire de respecter le mode de montage des accessoires. Les matériaux des accessoires et du réservoir doivent être choisis de façon que leur combinaison ne provoque pas leur corrosion. En cas de besoin, ces matériaux doivent être séparés avec une matière élastique résistant aux solvants.

Instructions d'emploi :

L'intérieur des réservoirs est protégé contre la corrosion. Avant leur montage sur le véhicule, les réservoirs doivent être stockés dans un endroit sec. Le constructeur du véhicule est responsable de la protection des réservoirs contre la corrosion à partir du moment de leur réception. La couche finale du traitement de surface extérieure appliquée par le constructeur doit assurer la protection anti-corrosion des surfaces de contact entre les goulots et les accessoires. L'intérieur des réservoirs peut être contrôlé par les goulots. Saut indication contraire du constructeur du véhicule, le condensat accumulé dans le réservoir doit être purgé quotidiennement.

Les réservoirs sont sans entretien dès lors que les consignes de montage et de purge sont respectées. Les réservoirs ne peuvent être nettoyés qu'avec des produits non alcalins. La mise en service et l'exploitation des réservoirs, notamment les intervalles d'inspection, doivent être effectués conformément à la réglementation du pays.

Date: 09.01.2023

Rév. : B

Fabricant

Fraenthal Airtank Hustopeče s.r.o

a member of Fraenthal Automotive

Bratislavská 2, 693 01 Hustopeče

Tél. : +42 (0) 519 301 880, Fax: +42 (0) 519 411 165

www.fraenthal-automotive.com